



Programme de formation

Format

Papier-Informatique

Diffusion

Externe et Interne

Date de création du programme : 8 décembre 2021

Date de mise à jour du programme : 31 Octobre 2024

ACTUALISATION DES COMPETENCES AIDES-SOIGNANTES

Avant toute inscription, merci de prendre connaissance des objectifs et de vérifier le public concerné, les prérequis et l'adéquation avec vos besoins

OBJECTIFS	Accompagner les AS diplômés avant la rentrée 2021 pour l'actualisation de leurs compétences
OBJECTIFS OPERATIONNELS	<ul style="list-style-type: none">• Connaître le cadre juridique de son exercice professionnel• Pratiquer les actes de soins nouvellement inscrits dans leur décret de compétences en collaboration avec les IDE dans le respect des bonnes pratiques en vigueur• Connaître la démarche qualité et la gestion des risques• Intégrer la dimension éducative des soins dans une démarche globale de santé publique• Identifier et accompagner les aidants dans leur rôle• Dépister et repérer les fragilités et les vulnérabilités
OBLIGATIONS REGLEMENTAIRES	- Extrait du Code de la Santé Publique Livre III : Auxiliaires Médicaux Titre 1 ^{er} : Exercice de la profession Section 1 : Actes professionnels Article R. 4311-4, Article R. 4311-5 Arrêté du 10 juin 2021 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'aide-soignant et portant diverses dispositions relatives aux modalités de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux
PUBLIC CONCERNE	Aide-soignant diplômé avant la rentrée 2021 - Tous Pôles
PRE-REQUIS	Etre titulaire du diplôme d'Etat d'aide-soignant antérieur à la rentrée 2021
MODALITES D'ACCES A LA FORMATION	Agents internes au CHMY : L'inscription est réalisée par l'encadrement selon les modalités de l'établissement. Agents des Établissements extérieurs : Remplir le bulletin d'inscription et l'envoyer à la Cellule de Formation Continue (cf. procédure d'inscription dans le catalogue)
PROGRAMME DE LA FORMATION	Rappel-généralités Recueil de la saturation en oxygène Recueil de glycémie par captation capillaire ou par lecture instantanée transdermique Calcul de l'IMC à l'aide d'un outil paramétré Surveillance d'une personne sous moniteur à prise de constantes directes et automatiques Réalisation d'aspiration endotrachéale sur orifice trachéal cicatrisé et non inflammatoire Changement de lunettes à oxygène courbe avec tubulure sans intervention sur le débitmètre Pose et changement de masque pour aide à la respiration en situation stable chronique Renouvellement de poche et changement de support sur colostomie cicatrisée Pose de suppositoires (d'aide à l'élimination) Lavage oculaire et instillation de collyre Application de crème et de pommade

	Recueil aseptique d'urines lors de situation d'urgences, à l'exclusion du recueil par sonde urinaire Lecture instantanée de données biologiques urinaires Gestion des risques et démarches qualité Dimension éducative des soins et santé publique Cadre juridique de la profession
DUREE	1 journée
NOM et PROFIL DES INTERVENANTS	IDE hémovigilance/Missions transversales
NOMBRE DE PARTICIPANTS	Groupes de 8 à 10 agents
DATES	GROUPE 1 : 17 Janvier 2025 GROUPE 2 : 24 Janvier 2025 GROUPE 3 : 07 Février 2025 GROUPE 4 : 14 Février 2025 GROUPE 5 : 21 Mars 2025 GROUPE 6 : 28 Mars 2025 GROUPE 7 : 04 Avril 2025 Les dates ultérieures sont modifiées et seront communiquées.
CLOTURE DES INSCRIPTIONS	6 semaines avant le début de la formation
LIEU	Hôpital d'Yzeure - Pavillon Administration, salle de formation CESU – 1 ^{er} étage
METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES	Utilisation pour chaque thème de diaporamas Pratique avec matériel ad hoc
EVALUATION	Modalités d'évaluation en début /fin de formation : - Tour de table Modalités d'évaluation en fin de formation : - Questionnaire à chaud
COUT DE FORMATION	150 € par jour et par participant pour les établissements extérieurs.
ATTESTATION	Une attestation de participation est remise à l'issue de la formation à chaque participant ayant suivi l'ensemble de la formation.
CONTACT	Cellule de Formation Continue : 04.70.35.33.62

Adaptation : le participant est en situation de handicap et sollicite une adaptation pédagogique et organisationnelle : oui non

Si oui, le CHMY prendra contact avec vous pour les adaptations à prévoir.